

Regards extérieurs

Deux livres universitaires sur les relations franco-allemandes

Marie Baumgartner*

» L'année franco-allemande, célébrée avec faste dans les deux pays en 2013 pour le 50^e anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée, n'a pas laissé les pays voisins indifférents à cet événement. Deux ouvrages, l'un écrit par une étudiante tchèque, l'autre sous l'autorité de l'université de Fribourg (Suisse), reviennent sur ces relations.

Blicke von außen

Das „deutsch-französische Jahr“ 2013 hat auch in Nachbarländern seine Spuren hinterlassen: Lucie Filipová von der Universität Prag hat die deutsch-französische Aussöhnung am Beispiel von Städtepartnerschaften untersucht; Bernhard Altermatt, Cécile Blaser und Gilbert Casasus von der Universität Freiburg (Schweiz) haben die Ergebnisse eines Kolloquiums zum Thema „Die Schweiz in den deutsch-französischen Beziehungen“ herausgegeben.

Im Werk von Lucie Filipová vermisst die Rezensentin den spezifisch tschechischen Blick auf die deutsch-französischen Beziehungen; die Beiträge des trinationalen Kolloquiums in der Schweiz hingegen beleuchteten nicht zuletzt wegen der historischen Einordnungen die („antieuropäische“) Position der Eidgenossen. Red.

L'ouvrage de Lucie Filipová, qui travaille dans la faculté de Sciences sociales, chaire d'études allemandes et autrichiennes de l'université de Prague, a fait l'objet d'une thèse présentée en 2012, puis adaptée pour être publiée l'année suivante par un éditeur tchèque, traduite enfin en 2015 en allemand dans le cadre des publications de l'Institut d'Histoire européenne de Mayence. Ce travail analyse le rapprochement entre la France et l'Allemagne au cours de la seconde moitié du 20^e siècle à l'exemple des jumelages de communes et de villes, dont l'objectif certes a été d'établir une étroite coopération bilatérale à long terme entre

les deux pays, mais qui ont connu un développement particulier à tous les niveaux locaux de la société et de la politique communale. Pour ce faire, plusieurs jumelages ont fait l'objet d'une étude plus pointue, en fonction de la date du rapprochement et de la géographie : Mayence-Dijon (1958) ; Duisburg-Calais (1964) « complété » en 1971, avant l'unité allemande, par la signature entre Calais et la ville est-allemande de Wismar ; ou encore Bautzen-Dreux, signé en 1992 après la chute du Mur de Berlin. Lucie Filipová s'intéresse également au jumelage de deux petites communes, signé en 1987 entre Brombachtal (3700 habitants) et La Rivière-de-Corps (3000 habitants). Le tout est illustré par de nombreuses statistiques, dont la lecture est d'autant plus complexe que les critères choisis (entre partenariats, amitiés et simples contacts) ne permettent pas forcément une généralisation. D'autre part, si les différents échanges sont souvent cités par *Land* en Allemagne, on cherchera vainement une répartition française par région. Et la fonction des maires (dans les plus de 36000 communes de France) et des bourgmestres (dans les quelque 13000 communes d'Allemagne, avec des statuts différents selon les *Länder*, et plus marqués encore avant la réunification entre l'Est et l'Ouest) aurait mérité une présentation plus détaillée.

Si la première partie de l'étude présente sans aucun doute un intérêt pour des lecteurs tchèques, afin que la dimension historique de la réconciliation franco-allemande soit perçue à l'est de l'Europe comme une expérience unique après la Se-

* Marie Baumgartner est journaliste.



Ein inspiratives Modell

„Im Jahre 1945 konnte es den Anschein haben, dass sich die These von der Erbfeindschaft vollständig erfüllt hatte. Umso bemerkenswerter ist die Tatsache, dass gerade in der Zeit des Zweiten Weltkrieges die Vorstellung entwickelt wurde, die deutsch-französischen Beziehungen auf eine völlig neue Grundlage zu stellen – die des friedlichen Zusammenlebens und der gegenseitigen Kooperation. Auch wenn der Weg zu diesem Ziel bei weitem nicht geradlinig war, sondern vielmehr zahlreiche Hürden zu bewältigen hatte, zeigt doch die Geschichte Nachkriegseuropas, dass das Erreichte in der modernen europäischen Geschichte keine Parallelen hat. Die deutsch-französische Annäherung dient daher als inspiratives Modell zur Überwindung der konfliktreichen Vergangenheit verfeindeter Staaten und Nationen.“

Aus der Einleitung

conde Guerre mondiale, il est peu probable que les perspectives politiques, historiques, juridiques et autres des jumelages soient un apport pour des lecteurs français et allemands. La thèse de Lucie Filipová énumère en effet d'innombrables acteurs et chercheurs du franco-allemand, considérés désormais comme des incontournables largement cités de l'évolution des relations bilatérales. Difficile dans ces conditions de considérer l'ouvrage comme une vue « tchèque » des jumelages entre la France et l'Allemagne.

Une Suisse solidaire ou solitaire ?

Il en va autrement du livre publié par l'université de Fribourg, sur la base d'un colloque trinational qui a eu lieu en 2013 sur le thème de « *la Suisse, actrice ou spectatrice de la relation franco-allemande* ». Les auteurs ont choisi de publier les diverses interventions dans la langue d'origine, avec à chaque fois un résumé bilingue, qui permet de replacer les exposés dans leur véritable contexte pour mieux comprendre ensuite le rôle particulier, sur la scène internationale et européenne, de la Suisse (« *solidaire et solitaire ?* »), l'un des trois seuls pays à avoir une frontière commune avec la France et l'Allemagne et où le français et l'allemand y sont les deux principales langues nationales et officielles.

Gilbert Casasus, professeur en Etudes européennes à l'université de Fribourg, constate que la Suisse n'est que « *la spectatrice du bilatéralisme*

franco-allemand qui, nonobstant ses propres et éternelles vicissitudes et querelles de même qu'en dépit des déséquilibres intervenus entre les deux pays, continue de fixer l'ordre du jour européen et d'assumer son rôle moteur au sein de l'Union ». Dans sa contribution, il déplore par ailleurs le manque d'empressement à relancer la relation franco-allemande et estime que les commémorations du 50^e anniversaire en 2013 « *n'ont pas répondu aux attentes que l'on pouvait nourrir en elles et n'ont pas su transmettre cette valeur symbolique qui, au-delà des frontières des deux pays, ont incarné naguère et incarnent toujours leur réconciliation* ». Mais il ajoute sans détours que « *sans le partenariat franco-allemand, il n'y aurait jamais eu d'Europe, il n'y a pas d'Europe et il n'y aura pas d'Europe* ».

Jean-Jacques de Dardel, ambassadeur de Suisse, rappelle que la Confédération helvétique a « *largement contribué à la reconstruction et au rapprochement dans l'immédiat après-guerre* », mais aussi que par la suite la Suisse « *est restée en marge de l'intégration européenne* ». Une position qui repose sur quatre piliers essentiels : neutralité, solidarité, universalité et disponibilité – « *Plus que d'autres, c'est le principe de neutralité qui incita la Suisse à se montrer attentiste et réticente envers la construction européenne* », écrit l'auteur qui ajoute que la Suisse « *n'ayant pas pris part aux conflits entre les pays européens, ni à la construction de l'Union européenne* », est restée « *largement spectatrice de la relation franco-allemande* ». Ce qui n'empêche pas ce pays de servir de pont entre la France et l'Alle-

Alleingang wegen Skepsis

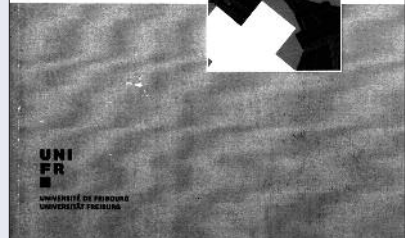
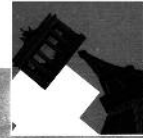
„Aufgrund ihrer Tradition der Souveränität und Unabhängigkeit ist es für die Schweiz nicht einfach, sich in die deutsch-französischen Beziehungen einzuordnen – obwohl sie mit Belgien und Luxemburg eines der drei Länder ist, das an Deutschland und Frankreich grenzt und mit ihnen zwei Nationalsprachen teilt. Trotzdem war es in der Schweiz, und zwar in Montreux vom 27. bis 31. August 1947, wo der erste Kongress der Union der europäischen Föderalisten stattfand. Auch wenn sie in der Nachkriegszeit von schweizerischen und europäischen Intellektuellen verschiedentlich als Modell für Europa angepriesen wurde, wollte die kleine Eidgenossenschaft in der Folge nichts mit den Bestrebungen zu tun haben, aus dem Kontinent eine große Schweiz zu machen. Stattdessen wartete sie skeptisch ab und entschied sich für den politischen Alleingang.“

Gilbert Casarus während des Kolloquiums von Oktober 2013 an der Universität Freiburg/Schweiz

La Suisse dans les relations franco-allemandes

1945 – 1963 – 2015

Die Schweiz in den deutsch-französischen Beziehungen



magne, « *mais un pont sur un chemin de traverse, et non sur l'autoroute Paris-Berlin* ».

Georg Kreis pour sa part, professeur d'Histoire contemporaine à Bâle, cite deux documents diplomatiques suisses de 1963 qui expliquent l'attitude prudente que le gouvernement de Berne avait adopté lors de la signature du traité : « *L'idée que ce traité pouvait favoriser indirectement les intérêts de la Suisse n'apparaissait aucunement* », les autorités helvétiques considéraient le traité comme « *un produit élaboré à la va-vite et qu'il ne pourrait gagner en importance qu'à long terme* ». Pourtant, note Claus W. Schäfer, du Centre d'Histoire Appliquée (ZAG) de l'Université d'Erlangen-Nuremberg, pas moins de 40 interventions ont été organisées par le Service de Conférences suisse devant les prisonniers allemands en Angleterre pour contribuer à la rééducation démocratique des Allemands, une action qui s'est alors étendue à la France : c'est à ce groupe de personnes (notamment autour de l'auteur Hans Zbinden) que revient le mérite, écrit-il, « *d'avoir réuni en juin 1948 sur le Mont Pèlerin la première conférence des maires français et allemands* », qui a donné naissance à l'Union internationale des maires pour le rapprochement franco-allemand et la compréhension entre les peuples (UIM). Cécile Blaser, de l'Université de Fribourg, cite le chancelier Konrad Adenauer, qui, après avoir signé le Traité de

l'Élysée, avoua que « *la Suisse avait été une source d'inspiration, voire un point d'orientation* ». Néanmoins, comme le constate Gilbert Casarus, la Confédération helvétique « *ne compte plus le nombre de ses rendez-vous ratés qu'elle a eus avec l'Europe* ». Pour s'être trop isolée de ses voisins, elle n'est plus une référence européenne.

Conclusion sévère envers un pays qui a été « *souvent en décalage avec son temps, mais aussi avec l'histoire* ». Certes nul ne peut contester à la Suisse le droit souverain et démocratique de ne pas vouloir faire partie de l'Europe, mais « *à condition bien sûr qu'elle ne conteste pas à l'Europe le droit, tout aussi souverain et démocratique, de ne pas faire de la Suisse un modèle, dont elle ne peut plus se prévaloir* ». L'auteur va plus loin : « *La Suisse doit se rendre compte qu'elle n'est pas la seule au monde et que son modèle ne sera jamais celui de la construction européenne* ».

● Lucie Filipová, *Erfüllte Hoffnung – Städtepartnerschaften als Instrument der deutsch-französischen Aussöhnung 1950–2000*. Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 2015, 409 pages.

● Bernhard Altermatt, Cécile Blaser, Gilbert Casarus (ed.), *La Suisse dans les relations franco-allemandes / Die Schweiz in den deutsch-französischen Beziehungen – 1945-1963-2015*. Rüegger, Zurich, 2015, 284 pages.